

CROIX

Les fêtes du quartier de la place de la République. Le Comité des fêtes du quartier de la place de la République, prie les commerçants habitant les rues comprises dans le quadrilatère formé par les rues de Méta, Espérance, H. Ghesquière, E. Guillaume, de la Gare, A. Hannart, G. Dublé, le pont de la Croix et la rue de Lillo, d'assister à sa réunion qui se tiendra le mercredi 1er juin, à 20 h., au Café « A Saint-Martin », tenu par M. Lefebvre-Ferret, rue J.-Jaurès.

CONSULTATIONS DES MOURNANTS. — Le jeudi 2 juin, de 10 à 11 h., à la Maternité, par M. le docteur Dorez, au 118, rue de la Ville, par M. le docteur Balthus.

WASQUEHAL

Le marché de Wasquehal-Centre. Le marché de Wasquehal qui s'est ouvert samedi dernier, sur la place de la Mairie, a connu sa vogue d'avant-guerre. Les marchands y étaient rendus nombreux, de même que les amateurs d'oiseaux, et son succès s'annonce certain. D'autres commerçants viendront encore à joindre à la liste des étalagistes et samedi prochain le marché sera encore plus important.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

WATTELOS

Le classement en voirie urbaine de certains chemins vicinaux. La ville a demandé le classement et le classement en voirie urbaine de certains chemins vicinaux suivants: chemin du Petit-Tourcoing, comprenant les rues des Fours, des Ballons et de la Marlière; chemin de la Marlière, comprenant les rues de Boulogne et de la Potente; chemin de Saint-Léon, comprenant la rue de Mouscron; chemin de Carrières, comprenant les rues St-Vincent de Paul, des Champs et du Crétinier; chemin du Bas-Chemini, comprenant les rues des Rallons et Rancine; chemin de la Marlière; chemin de la Bourde, comprenant les rues de la Baillière, de la Rouillière et du Gaucher; chemin de Saint-Marguerite, comprenant la rue Léonard-Nolam; chemin de Beaulieu, comprenant la rue de Beaulieu; chemin du Ployou, comprenant les rues du Ployou et du Nouveau-Monde; chemin de Couteux, comprenant le boulevard des Couteux; chemin du Mont-à-Léon, comprenant la rue du Vieux-Bureau; chemin du Trou de Foyon, comprenant les rues Neure et des Follies.

CHEMIN DE LA BOURDE, comprenant les rues de la Baillière, de la Rouillière et du Gaucher; chemin de Saint-Marguerite, comprenant la rue Léonard-Nolam; chemin de Beaulieu, comprenant la rue de Beaulieu; chemin du Ployou, comprenant les rues du Ployou et du Nouveau-Monde; chemin de Couteux, comprenant le boulevard des Couteux; chemin du Mont-à-Léon, comprenant la rue du Vieux-Bureau; chemin du Trou de Foyon, comprenant les rues Neure et des Follies.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception pour la Section du Bourg, le jeudi 2 juin, de 8 h. 30 à 10 h., à la Mairie.

UNE MORT SUBITE. — Les morts subites se succèdent à Lys. Celle que nous signalons aujourd'hui, est la sixième depuis un mois. Elle a été constatée le dimanche 28 mai, à 10 h., chez M. Victor Verriest, âgé de 82 ans, demeurant rue du Progrès, très estimé dans son quartier. Les constatations ont été faites par le médecin de la commune, M. Verriest, qui a constaté le décès à 10 h. 15. Le défunt était installé dans son fauteuil dans sa chambre, devant la cheminée, et se reposait d'une cigarette. Il n'y avait rien de particulier dans sa tenue, et il n'y avait rien de particulier dans sa chambre. Le défunt était âgé de 82 ans, et était marié. Il avait une femme et deux enfants. Il était très estimé dans son quartier.

TOUFFLERS. — Vaccination antivaricelleuse. — Une séance de vaccination antivaricelleuse aura lieu le mardi 7 juin, à 11 h., à la Mairie. Doivent y participer les enfants de 1 à 15 ans, et de 15 à 20 ans, et de 20 à 30 ans.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LEERS. — LA TAXE SUR LES CHIFFRES D'AFFAIRES. — Les commerçants de Leers ont été avisés que la taxe sur les chiffres d'affaires sera levée le 1er juin 1932.

CYSOING. — LA GRANDE REUNION ARTISANALE. — C'est ce soir, mardi, à 18 h. 45, dans la salle du Café Firmin Delourme, qu'aura lieu la grande réunion artisanale de la Fédération des artisans du Nord de la France.

LE CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS « SAINT-JEAN-BAPTISTE », DE LEERS



LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA « SAINT-JEAN-BAPTISTE ». Assis : De gauche à droite : MM. EMILE NYS, vice-président ; CHARLES DUPONCEL, président d'honneur ; Jules Hespel, président ; ANRIET DUBURQUAT, secrétaire-trésorier.

Le Comité des fêtes du quartier de la place de la République, prie les commerçants habitant les rues comprises dans le quadrilatère formé par les rues de Méta, Espérance, H. Ghesquière, E. Guillaume, de la Gare, A. Hannart, G. Dublé, le pont de la Croix et la rue de Lillo, d'assister à sa réunion qui se tiendra le mercredi 1er juin, à 20 h., au Café « A Saint-Martin », tenu par M. Lefebvre-Ferret, rue J.-Jaurès.

CONSULTATIONS DES MOURNANTS. — Le jeudi 2 juin, de 10 à 11 h., à la Maternité, par M. le docteur Dorez, au 118, rue de la Ville, par M. le docteur Balthus.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

CHORALES PAROISSIALES ET MACLOU. — Avez-vous mardi, à 20 h., répétition au Cercle pour les bases, dimanche mercredi, répétition pour les voix, au Cercle, à 20 h.

LA MUSIQUE MUNICIPALE. — Ce soir mardi, à 20 h., répétition générale, au Cercle, 27, Grand-Place.

CECILIA DU CRÉTEINIER. — Ce soir mardi, à 19 h. 30, répétition générale au siège, C.4 Deroy.

Un drame de la jalousie manqué, à Sars-et-Rosières

Courrier agricole, Eugène Couture, 27 ans, ex-pupille de l'Assistance publique, avait été pendant deux ans au service de M. Eugène Dubois, 64 ans, cultivateur à Sars-et-Rosières.

La différence de situation ne l'avait pas empêché de jeter les yeux sur Mlle Andréa Dubois, 23 ans, fille de son patron. Le premier amour fut éconduit. Dimanche, le vicé de Coutures chez M. Edmond Dubois, âgé de 81 ans, femme de M. Andréa Dubois et d'une autre femme.

Quand, à 23 heures, M. Edmond Dubois quitta la maison, il aperçut un individu qui se dissimulait dans la cabane de la basse-cour. M. Dubois se dirigea de ce côté. L'individu lui sauta au cou. Il se débattit.

Il sera établi trois catégories : 1° Balcons fleuris ; 2° Fenêtres fleuries ; 3° Balcons fleuris et fenêtres fleuries ; 4° Balcons fleuris et fenêtres fleuries et plus ; 5° Ensemble floral, comprenant balcons et fenêtres, etc.

Un concours spécial, dit « Concours d'honneur », est réservé aux concurrents ayant obtenu une médaille d'or dans l'importe quelle catégorie au cours des années précédentes. Les prix attribués consisteront en un diplôme avec coupe d'honneur de trois membres nommés par le Conseil d'administration de la Société d'horticulture, procédera à deux vités ; elles auront lieu de juillet à la septième semaine de septembre. Les concurrents seront récompensés par des médailles d'or, d'argent, d'acier et de bronze selon le mérite des réalisations.

Les concurrents ayant obtenu une médaille d'or dans l'importe quelle catégorie au cours des années précédentes, ne pourront plus participer qu'au « Concours d'honneur ».

Les résultats du concours sera proclamé en assemblée générale de septembre, après avoir été homologué par le Conseil d'administration dans sa séance du même mois ; communication en sera faite par la presse.

Les concurrents seront tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter les accidents qui pourraient être occasionnés par la chute des pots et des plantes.

Le concours aura lieu au principal d'embellir la ville et de développer le goût des habitants pour les travaux d'horticulture. Les concurrents seront tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter les accidents qui pourraient être occasionnés par la chute des pots et des plantes.

Le Cardinal célèbre le Saint-Office à l'église Notre-Dame des Miracles, à Sars-et-Rosières, le dimanche 31 mai, à 10 h. 30. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

STOP!

Vous êtes maussade, vous avez mauvais goût, votre organisme fonctionne mal. Vous êtes constipé ! Prenez les FRUCTIONS VICHY, délicieux bombons laxatifs. Dose : 4 dem. à nos pharmaciens. Couture s'entend. Edmond Dubois se mit à sa recherche.

Et comme il se rappelait que Couture allait jadis à Roubaix, chez un pupille de l'Assistance publique, il s'y rendit accompagné du garde Dauschy. Il avait été bien instruit, Couture arriva fort livré à la gendarmerie de Saint-Amant qui le conduisit au Parcquet.

Il sera établi trois catégories : 1° Balcons fleuris ; 2° Fenêtres fleuries ; 3° Balcons fleuris et fenêtres fleuries ; 4° Balcons fleuris et fenêtres fleuries et plus ; 5° Ensemble floral, comprenant balcons et fenêtres, etc.

Un concours spécial, dit « Concours d'honneur », est réservé aux concurrents ayant obtenu une médaille d'or dans l'importe quelle catégorie au cours des années précédentes. Les prix attribués consisteront en un diplôme avec coupe d'honneur de trois membres nommés par le Conseil d'administration de la Société d'horticulture, procédera à deux vités ; elles auront lieu de juillet à la septième semaine de septembre. Les concurrents seront récompensés par des médailles d'or, d'argent, d'acier et de bronze selon le mérite des réalisations.

Les concurrents ayant obtenu une médaille d'or dans l'importe quelle catégorie au cours des années précédentes, ne pourront plus participer qu'au « Concours d'honneur ».

Les résultats du concours sera proclamé en assemblée générale de septembre, après avoir été homologué par le Conseil d'administration dans sa séance du même mois ; communication en sera faite par la presse.

Les concurrents seront tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter les accidents qui pourraient être occasionnés par la chute des pots et des plantes.

Le concours aura lieu au principal d'embellir la ville et de développer le goût des habitants pour les travaux d'horticulture. Les concurrents seront tenus de prendre toutes les précautions utiles pour éviter les accidents qui pourraient être occasionnés par la chute des pots et des plantes.

Le Cardinal célèbre le Saint-Office à l'église Notre-Dame des Miracles, à Sars-et-Rosières, le dimanche 31 mai, à 10 h. 30. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

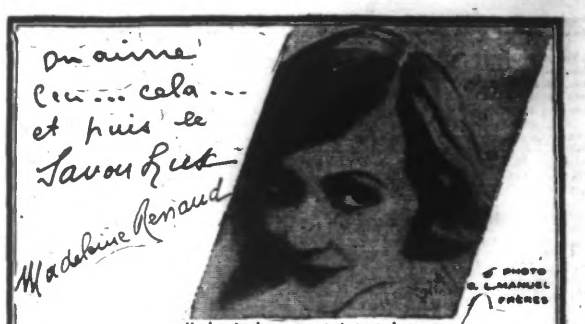
Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.

Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution. Le Cardinal sera accompagné de M. l'abbé Clarysse, directeur de l'Institution.



Il s'agit de votre teint et de votre beauté, Madame, ce n'est pas le moment de plaisanter... Savez-vous, qu'en quelques semaines, un mauvais savon peut irrémédiablement massacrer ? Arrêchez donc sérieusement avant d'acheter, et suivez le conseil que vous donne la si gracieuse Madeleine RENAUD, la célèbre sociétaire de la Comédie-Française, dont vous appréciez également le grand talent à l'écran, et qui vous vante « LUX » LUX-TOILETTE... le savon officiel des stars... est d'un blanc immaculé qui garantit sa pureté. C'est lui que vous devez acheter ! Il est Blanc, Blanc le 2 si vous voulez rester belle.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

Il est Blanc, Blanc le 2 et il le reste.

LA TUTELLE DE GEORGETTE PAR ARTHUR DOURLIAC. Et Georgette répondit avec un sourire énigmatique. — Mon avocat. L'ambassade de bonne mère. En grand-mère docile, charmée d'être le reste de son ambassadeur, elle attendait Georgette se rendit chez sa belle-fille et lui demanda un moment d'entretien au sujet de Georgette. Son air d'importance, son sourire de triomphe affectèrent moins douloureusement Madame d'Harnetal que le silence de sa fille. Dans le premier élan de son cœur, ce n'était pas sur le cœur de